

Le réseau des caisses de la Banque de France à l'horizon 2020

La Banque de France va fermer 15 caisses dans les trois prochaines années. Cette évolution constitue la première phase d'un plan d'adaptation plus vaste prévu à l'horizon 2020.

Le Conseil général de la Banque de France, réuni le 17 juin 2013 sous la présidence du gouverneur Christian Noyer, a adopté le projet de modernisation du réseau des implantations territoriales de la Banque de France. Pour les implantations avec caisse, ce projet définit à la fois une cible à l'horizon 2020, dans une démarche visant à donner à tous les acteurs un maximum de visibilité, et un premier calendrier de fermetures pour les années 2013-2015.

📄 [Le communiqué de presse de la Banque de France](#)

La stratégie de la Banque de France à moyen terme est double

La Banque de France entend continuer à jouer durablement un rôle central dans la filière fiduciaire, en conservant une part significative dans le traitement des billets et en disposant pour cela d'infrastructures adaptées. Cette orientation stratégique garantit la robustesse de la filière et doit permettre à la Banque de France de répondre en toutes circonstances à la mission qui lui est confiée par la loi.

Parallèlement, la Banque de France continue d'accompagner le développement du recyclage externe des billets. Le traitement des billets au plus proche des lieux de transaction est en effet, lui aussi, un moyen d'accroître la robustesse de la filière en cas de crise et de réduire la fréquence des transports de fonds sur l'ensemble de la chaîne fiduciaire.

Ces deux axes stratégiques conduisent la Banque de France à réorganiser son réseau de caisses, pour le faire passer de 71 à 38 unités à l'horizon 2020, en le modernisant parallèlement en profondeur.

📄 Pour mémoire : [La carte des 71 caisses actuelles](#)

Vers des unités de dimension rationnelle, aux équipements renouvelés

Une vingtaine de caisses reçoivent aujourd'hui des versements inférieurs à 50 millions de billets par an. Au cours des dernières années, certaines d'entre elles se sont vues privées d'une partie de leur activité après la fermeture de l'unique centre-fort de transporteur de fonds qui opérait à leurs guichets, ou en raison de modifications de circuit.

Par ailleurs, le parc de matériels de traitement des billets utilisé à la Banque de France doit être progressivement renouvelé. L'état de l'art technologique actuel oriente le choix vers des machines aux capacités de triage accrues (de l'ordre de 100 millions de billets triés par an), comme en utilisent déjà d'autres banques centrales, et vers l'automatisation de nombreux processus. Une modernisation d'une telle ampleur ne peut être menée que sur un nombre réduit de caisses.

Les volumes traités par la Banque de France sont appelés à se réduire

Le développement graduel du recyclage des billets par d'autres opérateurs que la Banque de France entraîne corrélativement un repli des flux versés et prélevés à ses guichets. En outre, le glissement vers une coupure moyenne de 50 € au détriment des plus petites coupures entraîne mécaniquement une diminution du nombre de billets à traiter à valeur versée équivalente.

Les infrastructures immobilières doivent être adaptées aux besoins des partenaires externes et des agents

La Banque de France souhaite offrir des conditions d'accueil optimales aux transporteurs de fonds qui se présentent à ses guichets. La création de nouveaux centres fiduciaires et la réalisation de travaux d'adaptation dans les caisses maintenues permettront d'améliorer d'une part le service rendu aux clients, et d'autre part les conditions de travail du personnel de la Banque de France, qui bénéficiera notamment d'équipements plus fonctionnels.

Le schéma d'adaptation du réseau des caisses est désormais défini :

- **Deux nouveaux centres fiduciaires (NCF) seront créés.** Le premier, près de Lille (à Sainghin-en-Mélantois), reprendra les activités de caisse de Roubaix, Arras et Calais. Un second centre en Île-de-France, situé à La Courneuve, se substituera aux caisses de Paris (actuellement au siège), Marne-la-Vallée, Nanterre, Créteil et Saint-Denis. La caisse d'Évry sera conservée afin de maintenir une capacité d'accueil au sud de la région.

- **Un service de caisse sera ouvert à Chamalières**, actuellement pôle de back office fiduciaire mais qui n'accueille pas les transporteurs de fonds. Il reprendra l'activité de Clermont-Ferrand et, avec les deux NCF, servira de pôle d'appui aux autres caisses de la Banque de France dans le cadre d'une organisation nationale du traitement des billets.
- Malgré le petit volume de leurs opérations, les caisses de Gap, Rodez, Ajaccio et Bastia seront maintenues pour **tenir compte des contraintes géographiques locales**.
- **Les caisses maintenues seront modernisées**. Des travaux de réaménagement pourront donc occasionner des perturbations de leur fonctionnement pendant la durée des travaux.

Première étape : 2013-2015

Le calendrier de fermeture des quinze premières caisses est désormais fixé. Il se répartit sur les années 2013 à 2015.

Le calendrier des fermetures de 2013 à 2015

1^{er} octobre 2013 : Brive-la-Gaillarde, Charleville-Mézières, Chartres, Digne-les-Bains.

1^{er} juillet 2014 : Béziers, Épinal, Lons-le-Saunier, Nevers, Périgueux, Troyes et Valence.

1^{er} juillet 2015 : Auxerre, Nîmes, Saint-Lô et Toulon.

Les flux des premières caisses fermées sont les plus faibles : leur part dans le total des billets versés à la Banque de France est de 8 %.

Les modalités pratiques de ces fermetures (date d'arrêt des opérations, sites de report, etc.) seront précisées et communiquées localement.

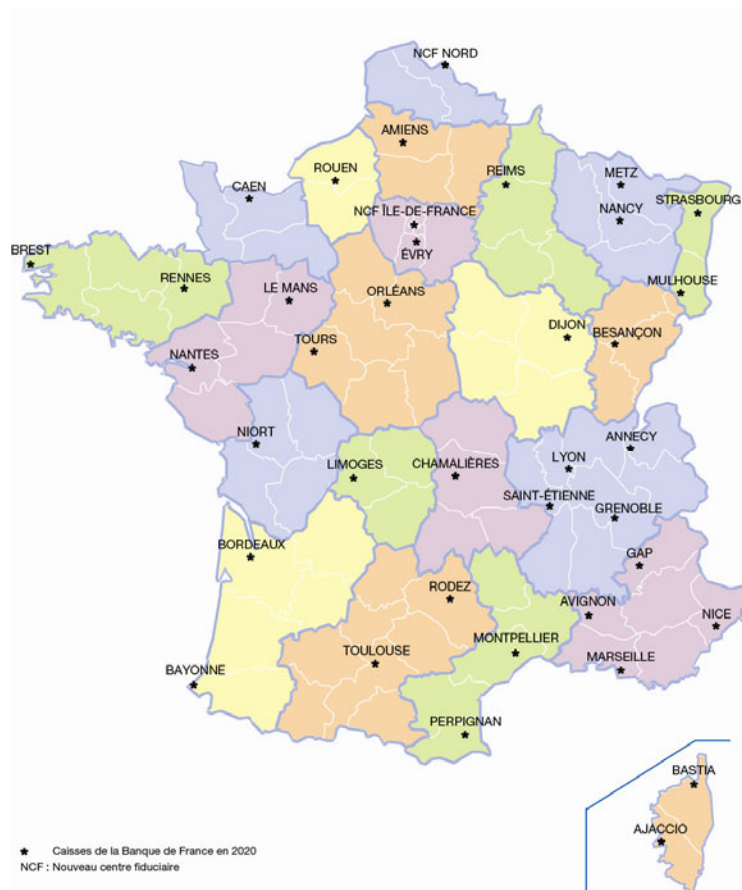
Deuxième étape : 2016-2020

La cible adoptée par le Conseil général de la Banque de France est de 38 caisses en 2020.

21 caisses supplémentaires seront donc fermées dans une seconde phase située entre 2016 et 2020, qui correspondra en parallèle à l'ouverture des deux nouveaux centres fiduciaires du Nord et d'Île-de-France ainsi qu'à l'ouverture aux transporteurs de fonds du centre fiduciaire de Chamalières.

Le calendrier des fermetures qui interviendront entre 2016 et 2020 n'est pas arrêté, seule la carte cible a été définie.

Un réseau ramené à 38 caisses à l'horizon 2020



Les caisses appelées à fermer entre 2016 et 2020

Angers, Angoulême, Arras, Beauvais, Blois, Bourges, Calais, Chambéry, Clermont-Ferrand, Créteil, Évreux, La Rochelle, Lorient, Mâcon, Marne-la-Vallée, Nanterre, Paris, Roubaix, Saint-Brieuc, Saint-Denis, Tarbes.

La problématique des pièces métalliques

Afin d'alléger le circuit de traitement des pièces, et si le besoin en était exprimé, la Banque de France s'est déclarée prête à étudier avec ses partenaires (établissements de crédit, transporteurs de fonds) la création de « dépôts auxiliaires de pièces » dans des zones où l'éloignement des caisses de la Banque de France assurant le service des monnaies métalliques pourrait le justifier.